

<p style="text-align: center;">COMPTE-RENDU CONFERENCE MONNAIE LOCALE – JEUDI 12 JANVIER 2017</p>

Organisée par le collectif DEMAIN ad'VIENNE

Intervenants :

Jérôme BLANC : Maître de Conférences en Sciences Economiques à l'Université Lumière Lyon, Docteur en Sciences Economiques, Spécialiste de la monnaie dans toutes ses dimensions (historique, sociologique, politique, économique)

Nicolas BRIET : Membre du collectif « la Gonette », co-fondateur de la monnaie « La Gonette » (Lyon), Gestionnaire de la stratégie digitale de la « Gonette » (salarié de la « Gonette »)

Animation :

Michel BAZIN

I – Intervention de Jérôme BLANC

Historique

1^{ère} génération

- **LETS** : dans les années 1980, grande vague de création des « LETS » (Local Exchange Trading System) l'équivalent en France des « SEL » (Système d'Echange Local) ; ce système permettait de comptabiliser des échanges (biens, denrées, savoir-faire), avec un système de crédit-débit. L'objectif est d'accéder à des échanges égaux et de tisser des liens.

2^{ème} génération

-**BANQUE DE TEMPS** : ce dispositif importé de l'Amérique du Nord et assez vivace au Québec ne s'adressait qu'aux échanges de services, en décomptant le temps passé à l'action. Ce système entraîne avec lui un échange social et un renforcement du tissu local. Ce système a été utilisé en Argentine après la grave crise économique, (4 à 5 millions de personnes concernées) mais n'a pas perduré.

3^{ème} génération

-MONNAIE LOCALE : est basée sur la conversion de la monnaie nationale. La mise de départ se fait en collaboration avec un établissement financier. La monnaie locale est utilisée par des particuliers mais aussi par des professionnels, afin de contribuer à l'essor d'une économie locale basée sur des valeurs. La monnaie locale est reconvertible en monnaie nationale sous certaines conditions. Les initiatives de monnaies locales sont de plus en plus nombreuses, en Amérique du Nord, Allemagne, Brésil. Elles sont parfois associées à des micro-crédits. Actuellement en France on compte quelques dizaines de monnaies locales différentes.

4^{ème} génération

-SOLIDAIRE : orientation vers l'incitation à des comportements vertueux (Ecologie ...). Exemple «SOL ». En France, à CHAMBERY par exemple, le projet d'Accorderie est porté par **La monnaie autrement**, association créée en novembre 2010, comité SOL de Chambéry, composée de personnes indépendantes et de représentants d'associations œuvrant dans le champ de l'économie sociale et solidaire, et affiliée à l'association nationale SOL. Le projet associatif repose et se réfère aux valeurs de respect de la personne, tolérance, solidarité, lien social et respect de l'environnement.

Pourquoi ?

On s'aperçoit que la création d'un système monétaire alternatif a lieu souvent après une crise multidimensionnelle. Les « SEL » se sont développés après la crise économique de 1994 et après la crise de 2008, des réseaux se créent lors d'assemblées citoyennes (expérimentation sociale, capitalisation des expériences). Ces engagements se font dans des pays démocratiques, actuellement aucune monnaie locale n'est connue dans des pays sous dictature.

La monnaie, même si l'on a conscience des inégalités qu'elle apporte, est un lien structurant qui nous relie tous.

Pour mettre en place une monnaie locale il faut un cadre précis. Les autorités de régulation ne sont pas inquiètes de la création de ces monnaies car elles sont peu susceptibles de remettre en cause le cadre existant.

Elle doit être soutenue par une Association, qui définit les cadres économiques précis, le territoire, qui est extrêmement important.

Quelles finalités ?

- **Socio-économiques territoriale** : dynamiser les activités intéressantes locales qui se réfèrent à des valeurs soutenues par l'Association créatrice : privilégier les commerces indépendants (pas de chaîne agroalimentaire) l'agriculture paysanne, les services...
- **Promouvoir la convivialité** : par d'éventuels échanges non marchands (services) et palier ainsi les défaillances économiques, obtenir des micro-crédits, sortir d'un système de spéculation financière. Pas de spéculation possible sur une monnaie locale. La réflexion est de connaître la valeur que l'on met dans la monnaie, qu'est-ce que la richesse. Une monnaie locale c'est également partager les mêmes valeurs sur un même territoire. On se reconnaît un peu comme une communauté.

Quels effets ?

- **Effet quantitatif** :

Il est difficile actuellement d'affirmer qu'il y a un impact économique.

La monnaie locale ne peut pas résoudre tous les problèmes. Il faut être modeste.

Les collectivités locales sont très méfiantes, elles n'ont pas été au cœur de ce dispositif. La loi de 2014 leur permet pourtant de s'intégrer dans le processus : potentialité importante si elles se lançaient et intégraient un dispositif créé par des citoyens.

- **Effet qualitatif** :

Les décideurs ont du mal à comprendre la création d'une « communauté » non visible du point de vue statistique.

La conclusion est de savoir sur quels critères est jugée une monnaie locale : public, entreprises, collectivités.

II – Intervention de Nicolas BRIET

Création de la « Gonette » il y a plus d'un an ; monnaie locale citoyenne de la Région Lyonnaise, réflexion commencée en 2011, lors de la présentation d'un collectif toulousain qui avait créé une monnaie locale.

Contexte

Suite aux dérives et aux scandales financiers ; exemples : SWISS LEAKS (fraude fiscale et blanchiment d'argent qui aurait été mis en place par la banque britannique HSBC à partir de la Suisse), faillite de LEHMAN BROTHERS (en septembre 2008 suite à la crise des subprimes) etc. les marchés financiers ont plongé.

En Amérique, pour protester contre l'emprise des banques et du grand capital et la situation économique inquiétante, campement dans un square à Wall Street,

En France sortie du manifeste « Indignez-vous » de Stephen Hessel

En Espagne, manifestations des « Indignados »

C'est dans ce contexte que Nicolas BRIET s'est « réveillé », il travaillait dans la chimie, salarié dans le secteur pharmaceutique.

Avant de se lancer dans la création de la « Gonette », le collectif lyonnais a cherché à comprendre le monde de la finance : documentaire, ciné-débat, conférence ...

On ne peut pas se passer de certaines grosses entreprises (Airbus, Nasa) mais plus les multinationales diversifient leurs activités (agro-alimentaire, chimie, médias) plus elles ont du pouvoir et des positions dominantes nationales et internationales. Leur montage financier géré par une armée d'avocats, de conseils, leur permet de payer un minimum d'impôts sur le territoire : l'évasion fiscale en France représente plus de 50 milliards par an (déficit de la Sécurité sociale : 12 milliards).

Il existe un lobbying national et bruxellois (15 000 fonctionnaires à Bruxelles, 20 000 lobbyistes). Le déséquilibre pose problème.

Les systèmes bancaires soutiennent les entreprises polluantes (charbon, pipelines, OGM, pesticides ...), les puissants médias ; les laboratoires pharmaceutiques ; l'industrie de l'armement ...

Création monétaire

90 % de la monnaie est créée par les banques commerciales. L'argent débloqué pour les crédits ne correspond à rien, il ne s'agit que d'une écriture comptable, l'argent est ainsi créé de toute pièce, le capital est détruit au fur et à mesure du remboursement, mais pas les intérêts. Cet argent est donc de l' « argent-dette » qui ne peut pas rester dans le système.

Jusqu'en 1993, la banque de France crée sa propre monnaie avec une réserve équivalente. Depuis cette date, l'état ne peut plus fabriquer sa propre monnaie et doit emprunter sur les marchés financiers.

Spéculation

98% des transactions se font sur les marchés financiers ; elles ne sont pas taxées et servent à spéculer sur la hausse et la baisse du prix des matières premières, des marchandises, de l'immobilier, des actions d'entreprises, et même des risques (assurances) etc... *pour seulement 2% dans l'économie réelle (logement, alimentation, énergie, transports, loisirs, impôts ...)*

Les fonds spéculatifs peuvent déstabiliser une entreprise ou un état, exemple la Grèce, dont la dette s'est jouée sur des paris à la baisse.

Le Trading Haute Fréquence (THF) se développe très vite et consiste à transmettre automatiquement et à très grande vitesse des ordres sur les marchés financiers, sans intervention humaine, à l'aide de programmes informatiques complexes.

La finance de l'ombre (shadow banking) a une force de frappe énorme et représente une menace grandissante.

Les monnaies locales sont nées d'un ras-le-bol généralisé et veulent modifier le système en traitant de ces trois problèmes :

- Les multinationales et les grandes banques
- La création monétaire
- La spéculation.

La première monnaie locale a été créée à Villeneuve-sur-Lot (il s'agit de la ville où habite un certain Jérôme Cahuzac !). Il y a actuellement en France environ 40 monnaies locales qui tournent et 40 autres en projet. La France est première en création de « monnaie locale ».

La dette n'est pas due aux services publics. L'argent des transactions fuit vers les maisons mères et ensuite vers les paradis fiscaux.

La monnaie locale peut servir à ralentir l'hémorragie financière. En effet, lorsqu'on fait des paiements chez des grandes enseignes, l'argent sort.

Lorsqu'il s'agit d'une monnaie locale, l'argent ne peut pas sortir. Elle dépend bien sûr du nombre de personnes qui vont l'utiliser et soutenir l'économie locale responsable, (coopération, produits bio, entraides, entreprises locales indépendantes) et reste dans des lieux que l'on veut voir grandir. Il faut rapprocher les entreprises porteuses de valeurs.

La « Gonette » est porteuse d'une charte :

Charte des valeurs de La « Gonette »

NOTRE VISION

- Nous voyons l'argent comme un outil au service de l'Humain au sein d'une économie réelle, libérée des marchés financiers.
- Nous considérons que la monnaie doit contribuer à l'harmonie entre l'Humain et la Nature.
- Nous croyons à l'émergence de l'abondance à travers les échanges, vraie source de richesses.
- Nous souhaitons vivre une expérience collective portée par La Gonette qui donnera un sens réel à l'économie.

NOS PRINCIPES

- Local : Nous nous inscrivons dans un réseau vivant porteur d'une démarche citoyenne, dans le but de relocaliser des échanges économiques sur la région lyonnaise.
- Social : Nous coopérerons dans un esprit de solidarité et d'équité pour tisser un lien social juste et chaleureux.
- Humain : Nous sommes, ensemble, des acteurs de l'émergence de richesses humaines, dans un esprit de bienveillance.
- Ecologique : Nous agissons avec la volonté de respecter la Terre et le monde Vivant.

NOTRE ENGAGEMENT

- Nous adhérons à cette charte de valeurs et nous nous engageons à vivre et à faire vivre cette expérience.

La monnaie locale crée du lien social, du lien économique et favorise :

- la banque éthique
- les réflexions pour devenir efficaces très vite
- l'éducation populaire ; comme pour cette conférence, s'informer, débattre, s'organiser, partager des bonnes idées : plus on échange, plus on comprend, plus on peut proposer des solutions alternatives

La « Gonette » à Lyon regroupe 2 600 adhérents. C'est une démocratie locale pour trouver des outils locaux efficaces : consultation des adhérents pour faire émerger des idées et que chacun trouve sa place.

Avant de créer «la Gonette », il y a eu des débats pour expliquer ce qu'était une monnaie locale, des sondages.

Aujourd'hui avec la « Gonette » c'est :

- La reprise d'un peu du pouvoir sur un système malade
- Redonner un sens aux échanges
- Faire de l'éducation populaire
- Créer une abondance monétaire par le soutien des richesses locales
- Sécuriser la monnaie, système de secours en cas de crise.
- La convivialité : on n'est pas dans un rapport essentiellement marchand, on est dans un même projet ; on se reconnaît sur nos valeurs.
- Il n'y a pas du tout le même rapport car on est sur un projet commun pour redynamiser le marché local.

Actuellement 230 entreprises et associations sont partenaires et on compte 2 600 adhérents. Il faut mettre en place des outils démocratiques efficaces (sociocratie ...) pour faire émerger des idées.

Il a fallu se poser la question de l'utilité et les incidences d'une nouvelle monnaie locale ; comprendre l'impact que ça peut avoir.

On enregistre 3 à 4 demandes d'utilisateurs par semaine et environ 30 nouveaux adhérents par semaine.

80 000 « Gonettes » circulent actuellement sur le territoire (essentiellement des coopératives bio, des épiceries, des cafés, des restaurants et des MJC). Il y a 50 comptoirs de change.

Les billets verts de la « Gonette » sont frappés au recto à l'effigie de la Résistante Lyonnaise Lucie Aubrac, on y voit aussi une des passerelles de Lyon (symbole d'une transition entre le système capitaliste et un nouveau système coopératif) ; et au verso, un citoyen lambda.

Il n'y a pas de pièces. On ne fonctionne qu'en billets. Ces billets ont 5 niveaux de sécurité. (2 000 € d'impression pour 150 000 « Gonettes »). Le design est relativement cher.

Actuellement pas de contre-façon recensée.

Le pouvoir citoyen est beaucoup plus fort que l'on croit.

La « Gonette » de Lyon a une page facebook ; un site : www.lagonette.org

Pour que vive la « Gonette », il faut une motivation de chaque instant pour :

- Continuer le développement
- Renforcer le maillage
- Faire circuler les « Gonettes » encaissées
- Veiller à ce que les fournisseurs évitent si possible de se faire rembourser en euros
- Diversifier les partenaires
- Toucher de nouveaux publics
- Développer une éventuelle monnaie numérique (en mai, théoriquement)
- Développer une application mobile qui permettrait de savoir où sont les prestataires partenaires etc...

En fait, chacun devient un peu un « commercial » pour que la monnaie se développe ; il faudrait donc cibler de nouveaux publics, étudiants, lycéens...

Pour avoir le droit d'échanger des euros en gonettes, il faut être **adhérent** de l'association La Gonette. Le montant de l'adhésion se présente sous forme de

participation libre et consciente, sachant que l'équilibre financier pour l'association se situe à **12€** par an. L'adhésion est individuelle et nominative. Adhésion imposée par la loi.

Pour une association ou une entreprise, le montant d'adhésion annuelle est une participation consciente avec un montant minimum fixé à 50 euros pour une association et 100 euros pour une entreprise.

L'objectif de cette monnaie est de dynamiser le tissu économique local et de soutenir les circuits courts

Questions :

- Équivalence euro/gonettes sur le marché économique local, la masse monétaire double.
- *Quelles sont les banques partenaires : la Nef, le crédit coopératif*
- *Peut-on faire rentrer des « Cigales » (Club d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire) dans une monnaie locale pour financer des projets locaux : A Caluire il y a une Cigale intéressée ; il doit y avoir une certaine liquidité et la difficulté avec ce système c'est qu'il n'y en pas forcément de manière suffisante. Il faut donc trouver des arrangements.*
- *Commerçants : comment peuvent-ils payer leurs charges ?*
Exemple de BIOCOP à Lyon/Saxe : la « Gonette » représente environ 10 à 20 % de leurs revenus. Les partenaires actuels ne font pas 100 % de leurs recettes en « Gonettes ». Donc le paiement en euros vis à vis de l'état est largement possible. Il existe, comme on l'a dit, les comptoirs de change.
- *Monnaie locale : outil de détaxation ?*
- *Fraude : pas plus de risques ; les montants sont faibles ; tous les partenaires sont adhérents, ils sont donc visibles*
- *Comment exister sans la parité Euro/Gonette : aux EU, parité 10 pour 1. La monnaie locale est toujours liée au système bancaire national. En*

passant par le crédit coopératif il n'y a pas de spéculation donc pas de risque.

- *Gestion de la monnaie - Rendu de monnaie* : on ne peut pas rendre la monnaie en euros sur un paiement en « Gonettes ». Avec le recul, il s'avère que la gestion des deux monnaies ne pose pas de problème particulier, c'est à peu près identique à une gestion de chèque restaurant.
- *Carte bancaire en « Gonette »* : une réflexion est en cours pour développer les systèmes numériques.
- *Réflexion sur la création d'une monnaie locale à Vienne* : autour de Vienne, il existe déjà sur la région Lyonnaise la « Gonette », à Saint-Etienne le « Lien », en pays Roussillonnais, « l'Edit » et sur Pélussin/Pilat une monnaie locale en création.
- *Quel est l'intérêt de monnaies locales aussi proches ?*
- *Comment va-t-on faire pour qu'un même artisan puisse avoir les différentes monnaies locales ?*
- *Rejoindre une monnaie existante ?*
- *Interconversion des monnaies existantes*. Un artisan peut être adhérent à plusieurs monnaies locales.
- *Multiplication des monnaies locales* : est-ce un bien ?
- *Co-existence des différentes monnaies sur des territoires voisins ?*
- *Pertinence d'une monnaie locale en dehors des biens de consommation courante ?* un artisan présent créateur d'instrument : si les fournisseurs sont partenaires « monnaie locale », il peut payer les fournisseurs en « monnaie locale ».

En fait la question est de savoir :

- *Sur un périmètre donné, quelle est la diversité des activités qui peuvent vivre d'une monnaie locale*

- *Où est-ce que les habitants vont acheter*
- *Comment les territoires se sont-ils construits, la plupart du temps parce qu'il y avait des opportunités locales*
- *Avec qui on échange à Vienne et autour de Vienne*
- *Le marché de Vienne est-il une très grande opportunité*

Il sera donc nécessaire de faire des enquêtes, des sondages, pour connaître les habitudes de la population, mais aussi évaluer un territoire local avec des activités diversifiées, afin que la monnaie créée soit viable.